Les Associations soussignées

Mom'ô chaud, Jamais sans toit, le Mouvement pour une Alternative Non violente Aveyron, la Ligue des Droits de l'Homme (Section de Rodez) et le Comité Catholique Contre la Faim et pour le Développement - Terre Solidaire

à Madame la Préfète de l'Aveyron

Objet : Demande de régularisation des personnes étrangères sans papiers sollicitant un titre de séjour.

Madame la Préfète,

Les associations signataires sont, comme vous le savez, très engagées auprès des personnes étrangères non régularisées. Elles sont particulièrement sensibles à leur situation et à leurs conditions de vie depuis l'apparition du Covid19, en raison des risques encourus pour elles mêmes et pour leur entourage.

La pandémie, à laquelle nous faisons face aujourd'hui, a mis au grand jour les inégalités sociales, économiques et sanitaires qui minent notre société. Dans cette période, la situation des personnes sans papiers est des plus inquiétantes. L'absence de titre de séjour les prive de l'accès aux droits sociaux fondamentaux, tels que le droit au travail, au logement, aux prestations sociales, et l'état d'urgence sanitaire démultiplie leur précarité.

Durant le confinement, l'absence de logement à leur nom font des personnes sans papiers les victimes potentielles de l'épidémie davantage que le reste de la population.

Si leur sort a pu réapparaître dans le débat public aujourd'hui, c'est uniquement en termes de santé publique, et les quelques solutions, apportées ici ou là pour permettre à certain/es d'obtenir un lieu d'hébergement plus conforme aux exigences sanitaires, ne sont qu'un pis aller, au demeurant très provisoire.

Cet état de fait présente un risque important, qui interroge l'intérêt général de notre population. Par ailleurs, ces personnes, fortement désireuses de travailler, peuvent participer utilement à la reprise du développement économique et social.

La situation de ces personnes, auxquelles l'État n'a pas accordé le droit au séjour, est le résultat d'une politique migratoire toujours plus restrictive et déshumanisante, du choix du non-accueil, du primat de la logique utilitariste sur celle de l'égalité et du respect de la dignité humaine.

Cette situation va perdurer une fois la crise sanitaire passée. Les personnes sans papiers continueront d'être maintenues dans une situation de non droit, qui les rend vulnérables à l'exploitation et aux abus de toutes sortes, en sus de la menace du contrôle, du risque de placement en centre de rétention et d'expulsion. Leur traitement comme main d'œuvre flexible et à bas coût contribue depuis de nombreuses années à la dégradation des droits du travail de toutes et tous.

L'accès à la dignité et aux droits fondamentaux ne doit pas être affaire de circonstances, ni tributaire de certains intérêts économiques, mais doit constituer au contraire une exigence non négociable d'égalité.

Nos associations vous demandent donc la régularisation immédiate, de façon pérenne et inconditionnelle, pour toutes les personnes sans papiers, étape nécessaire du changement radical que nous revendiquons depuis de nombreuses années en matière de politique migratoire.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous assurons, Madame la Préfète, de notre considération distinguée.







